

COMPTE RENDU REUNION DU 06 SEPTEMBRE 2018

Le Conseil Municipal s'est réuni ce jour sous la Présidence de M. Philippe DUBOURG, Maire.

Secrétaire de séance : Mme Marie-Josée DUPOUY

Excusé : M. Laurent POUTOIRE

L'ordre du jour est ouvert par la lecture et la signature du dernier procès-verbal.

SOLIHA : PRESENTATION PROFESSIONNELLE DE MADAME LABEGUERIE DE SOLIHA LANDES

Monsieur le Maire a été sollicité par SOLIHA LANDES afin que Madame LABEGUERIE vienne présenter au Conseil municipal les petites opérations qu'ils réalisent pour maintenir le patrimoine. Elle fait état de leur présence sur plusieurs projets qui allient professionnalisme et respect des normes dans le département visant à développer l'offre locative. Par l'intermédiaire de SOLIHA, ces opérations sont éligibles à l'ANAH, l'agence nationale de l'habitat et la Région peut financer le surcoût lié aux économies d'énergie.

Le projet de la commune visait à rénover l'ancien presbytère en 2 logements de type 3 (2x70m²) plutôt que 3 logements plus petits.

- 1er portage complet avec un engagement sur 43 ans, coût : 0, gain : 0.

- 2ème : emprunt 130 000 € sur 20 ans à la charge de la commune, loyer:360€ ,

La proposition mérite réflexion et mûrissement avant de s'engager.

CCPT PLUi

Monsieur le Maire indique au Conseil municipal que la présentation du PLUi sera effectuée en novembre par le service d'urbanisme de la CCPT pour une acceptation au plus tard fin décembre.

BIP BIP 4L TROPHY

Monsieur le Maire expose la demande formulée par le Président de l'association Les BIP BIP du 4L Trophy, sise au 4501 route de Peyrehitte, à Carcarès Sainte Croix.

A vocation humanitaire, l'objectif de l'association est de fournir du matériel scolaire à des enfants démunis du Sud Marocain en participant au rallye-raid humanitaire 4L Trophy en février prochain.

Son Président, Adrien Labidalle, sollicite une subvention de la commune. Normalement, l'aide de la CCPT égale celle de la commune,

Monsieur le Maire propose de passer au vote : vote : 150 € (1 voix : Philippe Dubourg) 100 € (7 voix et 1 abstention.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de voter une subvention de 100 € (cent euros)

en faveur de l'association LES BIP BIP 4L Trophy.

La dépense sera imputée à l'article 6574 du Budget communal 2018.

SICLI

L'entreprise a effectué le contrôle des extincteurs de la commune et signalé que celui de la salle des fêtes était vide, celui de la grange Tèchené également et qu'une goupille différente avait été mise à la place.

ECOLES

A la rentrée des classes, 99 enfants sont scolarisés à l'école du SIVU ACG Adour Midouze.

RECENSEMENT : L'INSEE a confirmé les chiffres du recensement de la population effectué entre le 18 janvier et le 16 février 2018 :

- 243 maisons dont 221 résidences principales, 22 autres catégories
- 525 bulletins distribués et 523 réponses.

L'ordre du jour étant épuisé, ont signé au registre les Membres présents,